

Histoire sociale des langues de France
Presses Universitaires de Rennes
2013, pp. 427-437

Jean-Baptiste COYOS

Le basque

La langue basque est parlée à l'heure actuelle en France dans la partie ouest du département des Pyrénées-Atlantiques (provinces du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule), en Espagne dans la Communauté autonome d'Euskadi (provinces d'Alava dans sa partie nord, de Biscaye et du Guipúzcoa) et, plus particulièrement, dans la partie nord-ouest de la Communauté forale de Navarre.

On suppose, en s'appuyant sur la toponymie et les épigraphes de nature onomastique connues, qu'il y a 2500 ans le basque, le proto-basque, ou une langue proche du basque actuel, était parlé à l'ouest depuis le golfe de Gascogne vers l'est dans les Pyrénées jusqu'en Haut-Aragon, en Andorre et une partie de la Catalogne nord et sud, au nord en Aquitaine de l'Océan Atlantique à la Garonne, au sud en deçà des limites de la Navarre actuelle (Intxausti 1990 : 43). A l'ouest, pour ce qui concerne les Asturies, l'incertitude est plus grande.

Sa zone d'implantation a diminué au cours des millénaires, en particulier lors de la romanisation, mais s'est plus ou moins stabilisée depuis la fin du Moyen Âge au nord, coïncidant avec les trois provinces en France. Au sud par contre, surtout dans la partie méridionale de la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique, l'érosion a été forte. Au XVIème siècle la frontière linguistique se trouvait encore à la vallée de l'Ebre (Trask 1977 : 49). En Alava au XVIIIème siècle et en Navarre centrale au XIXème siècle, le recul a été particulièrement intense.

A l'heure actuelle la définition de l'aire géographique est moins évidente. Le passage d'une société rurale et traditionnelle à la société industrielle puis postindustrielle, ainsi que l'action des pouvoirs publics espagnol et français, en particulier l'enseignement obligatoire de la langue nationale, a amené progressivement le basque à devenir minoritaire. Toutefois les efforts de revitalisation, la mise en place de politiques linguistiques axées sur l'enseignement en basque, font qu'on trouve dorénavant des locuteurs dans des zones qui n'étaient plus bascophones, en particulier dans les grandes agglomérations.

C'est donc aussi en termes de densité de locuteurs et d'usage de la langue que l'aire géographique du basque devrait être définie.

L'origine du basque et ses liens de parentés avec d'autres langues

Une esquisse d'histoire sociale de la langue basque, même brève, ne peut ignorer les recherches sur son origine et son apparentement avec d'autres langues, afin ensuite d'essayer d'en décrire la continuité jusqu'à nos jours.

La langue basque ou sa protolangue est considérée par la plupart des spécialistes comme une langue pré-indoeuropéenne, antérieure donc à l'implantation des langues indo-européennes en Europe.

Les hypothèses concernant les questions de son origine et son apparentement ont été nombreuses et continuent d'alimenter la chronique, preuve qu'elles ne sont pas vraiment résolues. Des rapprochements ont été faits au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle entre autres avec l'ibère langue non-indo-européenne voisine du basque, théorie du basco-ibérisme, avec le berbère liant le basque à des substrats linguistiques méditerranéens, avec les langues du Caucase, hypothèse basco-caucasienne en particulier dans les travaux de René Lafon. Mais elles ont été critiquées au plan méthodologique par des linguistes basques comme Koldo Mitxelena et ensuite Joseba Lakarra, et aucune ne fait l'unanimité.

Plus récemment l'hypothèse dene-caucasienne des comparatistes multilatéralistes a fait sensation. Le basque ferait partie d'une même famille dite dene-caucasienne avec « le caucasien, le burushaski, le sino-tibétain, le iénisséien et la famille américaine na-dene » (Ruhlen 1997 : 85). La séparation de ces langues serait très ancienne, la macro-famille déné-caucasique ayant précédé sur le continent eurasiatique la macro-famille eurasiatique, et leur conservation serait due à des conditions géographiques favorables. Ici encore, plutôt que des faits avérés, on pense à des conjectures.

En effet l'établissement de la parenté avec d'autres langues ou groupes de langues nécessite une bonne connaissance de celles-ci mais aussi de solides connaissances en linguistique comparative, en linguistique historique, en particulier des lois de changements phonétiques. Or les érosions phonétique et sémantique ne permettent pas à ces disciplines de remonter loin dans le temps. Détailler les critiques faites à ces différentes hypothèses et le scepticisme qu'elles engendrent chez la plupart des bascologues est hors de propos de cet article (voir Trask 1997, Videgain 2003, Oyharçabal 2003 et 2005).

L'apport d'autres sciences comme la génétique et l'archéologie ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives et de réexaminer certaines des hypothèses citées plus haut, sans pour autant convaincre tous les spécialistes des disciplines concernées. Des géo-généticiens, s'appuyant sur des « analogies importantes » entre l'évolution génétique et l'évolution des langues (Cavalli-Sforza 1996 : 235), font l'hypothèse que le peuplement et la langue basques sont présents en Europe depuis une période encore plus ancienne. Selon eux la langue basque serait le résultat de l'évolution des parlers des premières populations du continent européen installées il y a 35000 à 40000 ans.

Le nom de la langue

La langue basque est appelée *euskara* dans la langue. Cette dénomination est celle retenue par l'Académie de la langue basque. On trouve des variations historiques ou dialectales, *euskera*, *eskuara* ou *uskara*. Dans le premier livre publié en basque en 1545, l'auteur originaire de Basse-Navarre, Bernard Etxepare, l'orthographe *heuskara*. Le nom de la langue sous la forme du préfixe *euskal* a donné l'endonyme *euskaldunak*, approximativement « ceux qui ont la langue basque », donc « ceux qui parlent basque ». Celui du pays également, *Euskal Herria* « Pays Basque », « pays de la langue basque ».

Ceux qui ont acquis le basque comme seconde langue sont appelés *euskaldun berri* de *berri* « nouveau », les locuteurs natifs *euskaldun zahar* de *zahar* « vieux, ancien ».

Ceux qui parlent une autre langue que le basque sont qualifiés d'*erdaldunak*, de *erdara* « autre langue », avec peut-être le préfixe *erd-* de *erdi* « demi » donc « demi-langue ». Ce terme désigne principalement le castillan et le français.

Le nom de peuple *Uásco* pluriel *Uáscones* attribué aux Basques par les Romains ou qu'ils ont adapté a donné les différentes formes romanes d'appartenance linguistique et territoriale *gascon*, *bascon*, *bascuence*, *basque*, etc. (Orpustan 1999 : 17-18).

Le nombre de locuteurs et son évolution

La langue basque bénéficie en France d'enquêtes sociolinguistiques régulières depuis près de vingt ans, grâce aux efforts du Gouvernement de la Communauté autonome basque (*Eusko Jauriaritza*), principal financeur. Selon la dernière menée en 2011, 21,4 % des habitants du Pays Basque nord (Pays Basque de France) de 16 ans et plus sont bilingues, soit 51 100 personnes. 9,1 % sont bilingues « réceptifs » ou « passifs ». 69,4 % sont non-bascophones, soit 165 518 personnes (*Eusko Jauriaritza* 2012 : 8). En 1991 les non-bascophones étaient moins nombreux, 125 100 personnes 58,8 %. On estimait les bilingues à 66 200 personnes, 32,73 %, et comptait même des monolingues bascophones évalués à 2 900 personnes, 1,43%.

A l'inverse, pour l'ensemble du Pays Basque on est passé de 1991 à 2011 de 529 000 bilingues (22,3 %) à 714 136 bilingues (27 %). Cette remontée du pourcentage global de locuteurs est due essentiellement à la politique linguistique volontariste mise en place dans la Communauté autonome d'Euskadi, avec un gros effort porté sur l'enseignement dans la langue (32 % de bilingues en 2011 contre 24,1 % en 1991). Côté français, alors que la perte globale de locuteurs se poursuit, on note un arrêt de la chute dans la tranche d'âge 16-25 ans conséquence là aussi d'un certain développement de l'enseignement bilingue à parité horaire et immersif. Il s'agit généralement d'un bilinguisme déséquilibré au profit du français.

Il est par contre difficile de connaître l'évolution du nombre de locuteurs à travers le temps. L'érosion du territoire de la langue a été évoquée plus haut. La population était moins importante. Par contre les zones montagneuses comptaient « une forte densité de noyaux de peuplement » (Goyhenetche 2000 : 250). On sait qu'au Moyen Âge si dans les zones rurales et montagnardes la langue unique était le basque, les centres urbains administratifs et commerciaux, grands ou petits, étaient plurilingues. Ainsi à Pampelune comme à Bayonne gascon, roman navarrais, castillan et français côtoyaient le basque dans des proportions variables (Orpustan 1999 : 37-38). La langue basque était encore parlée à Huesca en Aragon au XIV^{ème} siècle puisqu'un arrêté municipal de 1349 y interdit aux marchands de parler arabe, hébreu ou basque (Trask 1977 : 40).

Dans un ouvrage datant de 1569, *Prima Scaligerana*, Joseph-Juste Scaliger écrivait : « Il faut que les Basques parlent quatre langues. François, parce qu'ils plaident en français au Presidial de Bayonne, & de là à la seneschaussée d'Aqs ; Gascon pour les pays basque & Espagnol. » (Oyharçabal, 2001 : 242). Bien sûr ceci n'est pas à comprendre comme un « quadrilinguisme » généralisé.

A la Révolution encore le basque était la langue unique des campagnes dans les provinces de France. Ainsi, parmi les arguments utilisés pour refuser l'intégration du *Biltzar* de Labourd, assemblée composée des délégués de paroisses du tiers état, et de la ville de Bayonne à la sénéchaussée des Lannes relevant de Dax, les Labourdins font valoir le 7 mars 1789 que « les électeurs Basques, la plupart qui ne savent pas le français ne pourroient pas se concerter avec les Bayonnais qui presque jamais ne savent le Basque » (Goyhenetche 2002 : 113). Les officiers de la Sénéchaussée de Bayonne qui considéraient Bayonne comme capitale du Labourd protestèrent le 16 juin 1789 en observant que « sans doute le Labourd a son idiome qui lui est propre, mais il est très connu à Bayonne (*ibid.* : 119).

En 1790 à l'Assemblée nationale, lors du débat pour la création d'un département unissant les trois provinces basques du Nord et le Béarn, alors que les députés basques refusent cette fusion, le député du Béarn M. de Rochebrune affirme : « Les Basques ont une

très grande facilité naturelle pour l'étude des langues ; que beaucoup d'entre eux savent le béarnais et le français » (Goyhenetche 2002 : 334-337). Bien sûr ceci n'est qu'un indice de plurilinguisme ; le député en généralisant à tous les Basques forge un argument pour défendre la fusion.

La première évaluation du nombre de locuteurs de chaque langue en France date de 1808, dans l'*Annuaire présenté à S. M. l'Empereur et Roi par le Bureau des Longitudes*. Elle donnait 108 000 locuteurs pour le basque, c'est-à-dire le nombre total d'habitants, mais n'incluait pas certaines communes dont Anglet, Bayonne ou Biarritz. D'autres évaluations ont donné 140 000 en 1857 et 120 000 en 1857 (Oyharçabal 1994 : 118). On ne peut en conclure grand-chose, si ce n'est qu'encore la connaissance de la langue devait être quasi-généralisée.

Le nombre de locuteurs variait avec les courbes démographiques avec un fort déclin au milieu du XIX^{ème} siècle. Les locuteurs bi- ou trilingues se rencontraient dans les classes aisées ou exerçant des responsabilités et certains métiers. Ainsi des agriculteurs éleveurs pouvaient se « débrouiller » en gascon ou en castillan pour les nécessités de leur travail.

La communication ne basque jusqu'à nos jours¹

Comment expliquer la continuité de la langue ?

Esquisser une histoire de l'emploi de la langue basque jusqu'à nos jours nécessite d'expliquer comment la continuité d'une langue ancienne comme elle a pu être assurée, même si l'on ne s'accorde pas sur son exacte ancienneté.

Bernard Oyharçabal écrit : « Dépourvue de tout prestige culturel, parlée par des populations n'ayant jamais constitué jusqu'à l'époque récente, une entité administrative ou politique consciente de cette personnalité linguistique et en mesure par là même d'organiser sa promotion, placée en contact direct et permanent avec des populations allophones culturellement dominantes, la langue basque aurait dû dix fois disparaître, comme le firent les langues voisines, parlées éventuellement par des populations plus nombreuses, culturellement et socialement plus fortes. » (2005 : 8).

Robert Trask évoque le peu d'intérêt des Romains pour la région qui expliquerait une faible romanisation (1997 : 11).

L'isolement géographique souvent invoqué ne semble pas être un facteur décisif. Certes on observe que l'aire géographique de la langue s'est réduite et que celle-ci s'est maintenue dans les parties les plus vallonnées, parfois montagneuses. Mais ces montagnes sont loin d'être infranchissables ; c'est la partie la plus basse des Pyrénées et leur prolongement jusqu'aux Monts cantabriques. Or la langue ne s'est pas maintenue dans la partie haute des Pyrénées où elle a été remplacée par une langue romane.

Le pourtour du golfe de Gascogne a été une zone continue de passage et on y a relevé des influences ibère, celte, romaine, arabe, etc. Il était le lieu de passage et de confluence des chemins de Saint-Jacques de Compostelle et des incursions de Vikings y ont eu lieu.

A partir de la fin du Moyen Âge, le domaine de la langue basque a été partagé entre deux puissants royaumes qui devenus Etats ont mené une politique d'imposition de leur langue nationale respective. Conséquence de la révolution sociale et industrielle, les Basques ont adopté le mode de vie occidental et de ce point de vue ne constituent pas une population à

¹ Dans cette partie les réflexions, illustrations, citations, auront trait plus particulièrement aux provinces basques de France, au Pays Basque Nord ou *Iparralde* « côté nord » selon une terminologie en usage actuellement. La documentation est aussi abondante pour la partie sud ou *Hegoalde*, correspondant aux provinces d'Espagne. Citons un seul ouvrage, celui de Joan Mari Torrealdei, *El libro negro del euskera*, recueil de nombreuses citations diverses, extraits de textes officiels, dans lesquels la langue basque est dévalorisée, moquée ou interdite.

part en Europe de l'Ouest². De telles influences culturelles, économiques, sociales, politiques auraient dû entraîner la disparition de cet isolat linguistique.

Certains ont évoqué la nature-même de la langue, sa grande spécificité qui fait qu'elle interdisait ou du moins réduisait les contacts avec les populations parlant d'autres langues. Ainsi Luca Cavalli-Sforza écrit ceci à propos des Basques:

« Comme toute autre population ancienne, ils se sont mêlés successivement à leurs nouveaux voisins. Ils ne sont donc pas des paléolithiques « purs » de l'Europe du Sud-Ouest, mais, grâce à une endogamie partielle aidée sans doute par la conservation de leur langue, qui est très différente des langues indo-européennes, ils ont pu maintenir une différence génétique avec les populations voisines qui doit refléter même partiellement leur structure génétique originale. » (1996 : 184).

Ici encore il est difficile de poser ce facteur linguistique comme décisif puisque bien d'autres langues non-indoeuropéennes ont disparu au contact des langues indo-européennes, celtes, germaniques ou romanes.

Pour l'heure, on en est à constater le fort attachement des Basques à leur langue pour expliquer une aussi longue continuité. C'est la transmission intergénérationnelle, principalement familiale, qui a permis le maintien de la langue. Mais son importance dans la vie sociale est aussi avérée et son utilisation privilégiée jusqu'au XX^{ème} siècle dans le domaine religieux participe de cette explication. Plutôt qu'un facteur, c'est un ensemble de facteurs qui entre en jeu. Il reste beaucoup de faits à découvrir ou à éclaircir. Les recherches en histoire des populations anciennes, en sociolinguistique, sociologie de la famille et économie des sociétés traditionnelles, la poursuite de l'étude des documents d'archives les plus divers, entre autres, pourront apporter de nouveaux éléments³.

L'usage oral de la langue et son évolution

« L'analyse des inscriptions aquitaines, des emprunts latins, et des formes onomastiques médiévales attestées, permettent de se faire une idée assez précise de la physionomie générale que les mots basques avaient il y a deux mille ans : nous savons, par exemple, quelle était leur structure syllabique, quels types de sons ou phonèmes pouvaient être à l'initiale ou en finale de mot, ou les suites ou groupes de phonèmes possibles aujourd'hui, qui ne l'étaient pas dans la langue de cette époque. » (Oyharçabal, 2003 : 3).

Ce sont plus particulièrement les recherches de Luis Michelena dans les années 50-60 qui ont permis d'arriver à ces résultats. Son ouvrage *Fonética Histórica Vasca* propose une reconstruction de la phonologie du proto-basque. Il permet de comprendre l'évolution de la phonétique basque dans sa diversité dialectale, depuis les premières mentions antiques puis médiévales jusqu'au XX^{ème} siècle.

La quinzaine de mots basques notés dans le guide d'Aymeric Picaud, pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle au XII^e siècle est toujours utilisée dans une forme assez proche, indice d'une forte conservation linguistique. D'une façon générale, la langue médiévale est « fort peu différente pour l'essentiel de la langue moderne » (Orpustan 1999, 4^{ème} de couverture).

² Celle population a par ailleurs fortement augmenté à partir du XIX^{ème} siècle malgré des périodes de forte émigration : côté espagnol elle est passée de 754 000 habitants en 1877 à un peu moins de 3 millions à l'heure actuelle et côté français, elle a doublé pendant cette période.

³ L'Académie de la langue basque a mis en route en 2007 un projet d'histoire sociale de la langue basque intitulé *Joanes Etxeberri egitasmoa*, sous la direction de Joseba Intxausti (2007). Cette recherche a commencé par une vaste compilation et évaluation des travaux et documents de tous types qui pourront être utiles à la compréhension de cette histoire.

Un débat subsiste concernant l'apparition ou l'individuation marquée de dialectes, « de création récente, au haut Moyen Âge, selon les linguistes, bien plus anciens car renvoyant aux divisions tribales antérieures à la romanisation, selon les anthropologues à la suite de Caro-Baroja » (Oyharçabal 2005 : 9). Peut être en partie à cause du corpus limité et essentiellement lexical recueilli pour le Moyen Âge, on estime qu'« une bonne part des particularités dialectales du basque résulte de l'histoire relativement récente de la langue », à la suite d'événements qui ont renforcé les divisions territoriales et de l'influence toujours plus grande des pouvoirs centraux espagnol et français (Orpustan 1999 : 10-11). Les grandes aires dialectales correspondaient en gros aux limites provinciales.

L'emploi oral de la langue est encore grand à la Révolution et le « cahier de remontrances » du clergé du Labourd indique que les Basques, « à cause de leur idiome ne pouvant avoir des ministres de la Religion que parmi les naturels du pays » (Goyhenetche 2002 : 154). Cette primauté du basque dans la religion catholique subsistera jusqu'au moins au début du XXème siècle selon les territoires.

Afin de faire passer le message révolutionnaire auprès des classes populaires et modestes, on utilise la langue basque. Ainsi « dans la délibération du culte civique de la Raison, l'utilisation de la langue basque fut préconisée » (Goyhenetche 2002 : 261). Mais à partir de 1793 et plus particulièrement avec le rapport bien connu de l'abbé Grégoire du 4 juin 1794 « sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française », le français devient la langue unique à imposer.

L'écrit : de la rareté vers la « normalité »

Une caractéristique importante de la langue basque est qu'elle est très peu présente dans les documents officiels et non-officiels (Intxausti 2007 : 253). La langue administrative ne fut jamais le basque jusqu'en 1978 et la création de la Communauté autonome basque et de la Communauté forale de Navarre, mais le latin, le castillan ou le navarro-castillan, le gascon ou le français selon les circonstances historiques et géographiques.

Ainsi de l'époque médiévale on ne compte pour l'heure que des mots, des noms propres, des fragments de phrases éparses, ainsi deux courtes gloses dans un manuscrit latin daté d'environ 950 trouvé dans le monastère de San Millán dans la Rioja, d'autres dans les documentations monastiques et celle de l'administration du royaume de Navarre allant du IXème au XVème siècle, la liste de mots du XIIème siècle d'Aymeric Picaud citée plus haut, des fragments d'une oraison populaire du XIVème siècle ou une correspondance fiscale de 1415.

C'est au XVIème siècle, en 1545, que le premier livre est publié par Bernard Etxepare en basque de Basse-Navarre, *Linguae Vasconum Primitiae*. En 1571 est publiée une traduction en basque labourdin du Nouveau Testament par Jean de Leizarraga et en 1596 un recueil de proverbes et dictons biscayens. Une littérature, essentiellement à caractère religieux jusqu'au XIXème siècle, se développe autour des dialectes labourdin, souletin, guipuscoan et biscayen. Plus tardivement pour ces deux derniers. L'apogée de la littérature classique est constituée selon les spécialistes par l'ouvrage de morale chrétienne en prose *Gero* (1643) du prêtre Pedro Axular, écrit en dialecte labourdin.

On trouve de façon parcellaire des documents écrits montrant un usage de la langue dans la vie courante à partir du XVIème siècle. Ainsi dans les archives d'Ustaritz, village où se réunissait le *Biltzar* de Labourd, Manex Goyhenetche a relevé et publié des estimations en basque de lots de bois à vendre (1999 : 334-337). Des livres de navigation du XVIIème siècle en basque ont été retrouvés, récemment des lettres de ce même XVIIème siècle adressées aux marins basés en Amérique, etc.

Plusieurs catéchismes furent publiés en basque et réédités au cours du XVII^{ème} à Bayonne, un autre pour la Soule eut plusieurs éditions à la même époque. Le diocèse de Dax en avait un aussi dès la fin du XVII^{ème} siècle (Goyhenetche 2002 : 71). Les divers textes religieux, en vers ou en prose, de cette époque s'adressent à un lectorat qui ne connaît pas ou mal le latin et le français (Oyharçabal 2001 : 227). Estebe Materre, religieux franciscain, pouvait écrire en 1623 « et comme il y en a beaucoup au Pays Basque qui savent lire, mais qui n'entendent d'autre langue que le basque, j'ai fait pour eux des oraisons et prières de dévotion en basque. » (*Dotrina christiana*).

La Révolution dans ses débuts du moins favorise aussi l'usage écrit de la langue et le ministre de la justice, Dominique Joseph Garat, basque de naissance, signe le 6 novembre 1792 un décret de la Convention nationale qui « décrète qu'il sera nommé une commission, chargée d'accélérer la traduction des divers décrets en langue Allemande & idiomes vulgaires, Basque, Bas-Breton, &c. » (fac-similé in Goyhenetche 2002 : 388-389). Mais un mois plus tard déjà la décision est prise que les décrets ne seraient plus traduits en gascon (*ibid.* : 396).

C'est à partir des années 1960, et plus particulièrement avec le statut d'autonomie accordé aux trois provinces d'Euskadi et approuvé le 18 décembre 1979, que l'engagement militant et l'appui institutionnel, l'enseignement en basque de l'école maternelle à l'Université de plus en plus développé, l'officialisation de la langue au côté du castillan, ont permis le développement d'une production écrite et audiovisuelle riche, même si elle n'atteint pas la diversité de celle du castillan ou du français par exemple.

Le prestige de l'oral et de l'écrit

Ce n'est qu'à partir du XVI^{ème} siècle que l'on a des documents suffisants pour évaluer la place et le prestige respectifs de l'oral et de l'écrit en basque.

Le premier livre en basque connu, déjà cité, s'inscrit parfaitement dans le mouvement en faveur des langues vernaculaires qui se développa en Europe à la Renaissance. Citons deux versets particulièrement significatifs du poème très connu « Contrapas » (Etxepare 1545 : 252-252) :

Berce gendec vste çuten	<i>Les autre gens pensaient</i>
Ecín scriba çayteyen	<i>Qu'il était impossible de l'écrire</i>
Oray dute phorogatu	<i>Maintenant ils ont constaté</i>
Enganatu cirela.	<i>Qu'ils s'étaient trompés.</i>
Heuscara	<i>Langue basque</i>
Ialgui adi mundura	<i>Sors dans le monde.</i>
Berceac oroc içan dira	<i>Toutes les autres (langues) ont été</i>
Bere goihen gradora	<i>D'un niveau supérieur</i>
Oray hura iğanen da	<i>Maintenant c'est elle qui passera</i>
Berce ororen gaynera.	<i>Au-dessus de toutes les autres.</i>
Heuscara	<i>Langue basque</i>

Au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, il apparaît « un double processus d'évolution du statut sociolinguistique des langues de l'écrit [...] dans les provinces basques d'Aquitaine : renforcement du français comme langue d'accès à la connaissance et à la culture pour les couches intermédiaires, progression du basque comme langue associée à la première alphabétisation des couches sociales défavorisées » (Oyharçabal 2001 : 221). Cette « diglossie littéraire » entraîna d'une part une augmentation du nombre de publications en basque et en même temps une diminution des textes de création, originaux (*ibid.*).

En 1789, au moment de la rédaction des cahiers de doléances, une certaine parité entre français et basque fut de mise, en Labourd du moins. Manex Goyhenetche observe : « Les cahiers du Biltzar de Labourd, donc du tiers état, furent remis par les paroisses au siège du bailliage à Ustaritz entre le 17 et le 23 mars 1789. Des commissaires nommés à cet effet les réunirent en un cahier commun qui fut imprimé en basque et en français » (2002 : 143). Le texte est imprimé dans les deux langues en deux colonnes en vis-à-vis à chaque page.

Mais la langue est sûrement dévalorisée parmi les élites qui elles sont bilingues. Les notables exerçant le pouvoir municipal à Saint-Jean-de-Luz en Labourd écrivaient en 1789 : « Comment des hommes qui ne savent ni lire ni écrire pourraient-ils correspondre avec les Ministres, les chefs de la Province avec une députation ignorant la langue française ? » (*ibid.* : 391). Pierre Dithurbide, homme de loi d'Ustaritz, écrit le 19 juin 1794 dans une lettre adressée à l'abbé Grégoire : « [...] qu'il faut, en bannissant les patois et les dialectes par la désuétude, des traductions actuelles à ces peuples dont la langue, comme celle des Alsaciens, des Bas-Bretons et des Basques, n'est pas un mélange difforme des langues voisines [...] ; que la voie des traductions est la seule qui puisse mettre les lois à la portée des habitants de ces pays, et leur faire comprendre leurs droits et devoirs, tandis que l'institution des écoles préparera la génération future à ne parler que la langue de la République » (Oyharçabal 1994 : 108-109). Ce passage est symptomatique de ce qui adviendra.

On peut donc considérer la Révolution française comme un tournant pour la langue basque également, tant au plan de la politique linguistique d'imposition du français avec en particulier l'établissement d'instituteurs de langue française, que du regard sur la langue porté par les autorités et, en conséquence, par les Basques eux-mêmes.

Même si certains documents, citations, peuvent laisser croire à un analphabétisme généralisé parmi la population rurale et les classes modestes jusqu'à l'instauration progressive de l'enseignement obligatoire au XIX^{ème} siècle, d'autres montrent qu'une partie aux moins de ces populations avait accès à un enseignement scolaire.

L'Eglise catholique était bien implantée dans l'enseignement en Pays Basque à partir du XVII^{ème} siècle, avec même une école de navigation à Ciboure. Il existait aussi des écoles à caractère laïc dites « petites écoles » ou *ororen eskolak* (« écoles de tous ») dans de nombreux villages (Oyharçabal 1999). Elles « assurèrent pendant près de deux siècles la formation d'un lectorat bascophone. Elles permirent l'élaboration et la diffusion dans les milieux populaires d'une littérature d'expression basque » (Goyhenetche 2002 : 406). Axées sur l'apprentissage de la lecture, elles favorisaient l'éducation religieuse car associée à l'enseignement du catéchisme.

Les rapports sociaux avec d'autres langues

Si peu de choses sont connues du contact avec d'autres langues avant la romanisation, deux mille ans de contact avec le latin et les langues romanes permettent au travers des emprunts d'apprécier partiellement les rapports sociaux qui pouvaient exister. Le basque a emprunté dans les domaines de la religion, des technologies, de l'administration et de la législation. De façon plus surprenante le vocabulaire maritime contient peu de mots propres au basque, malgré une longue tradition de navigation (Trask 1977 : 249-250).

Dans le cas plus précis de l'emprunt du dialecte souletin au gascon, on observe qu'il concerne les sentiments, les qualificatifs (péjoratifs ou pas), les noms et verbes d'action ou les outils et objets de la vie quotidienne (Coyos 2006). Ceci est la conséquence de relations économiques, administratives et culturelles étroites avec le Béarn. Au contraire très peu d'emprunts concernent la famille, la religion, le temps ou l'espace. « La maintenance au Moyen Âge d'un droit pyrénéen distinct du droit romain, marqué par un puissant esprit communautaire fondé sur le droit d'aînesse intégrale » (Videgain 2003), l'existence d'une

mythologie pyrénéenne, la plus grande force de traits linguistiques du gascon dans les vallées pyrénéennes liée à une romanisation plus tardive, sont des caractéristiques qui éclairent la communauté culturelle et, d'une certaine façon, linguistique entre les Basques et les Gascons.

Si déjà au XVI^{ème} siècle, Scaliger indiquait que les Basques devaient savoir quatre langues (voir plus haut), il soulignait « que c'était en particulier pour les besoins de la vie judiciaire qu'il leur fallait savoir le français » (Oyharçabal 2001 : 242). Toutefois le gascon conservait encore une place dans certains domaines de la vie publique, les textes juridiques en Pays Basque au Moyen Âge sont en gascon. Dès le XVI^{ème} siècle le basque lui est la langue des textes religieux, catholiques puis protestants.

« Au début du siècle suivant, le français est avant tout la langue du pouvoir et de la loi dans ces provinces » et, au cours de ce XVII^{ème} siècle, le français pénètre dans les couches sociales intermédiaires, en favorisant la dévalorisation du basque écrit réservé, comme nous l'avons vu, à ceux qui ne connaissaient que cette langue (Oyharçabal *ibid.*). Il s'agit essentiellement de traduction ou d'adaptation de textes religieux.

Si la langue basque a très peu influencé le français, celui-ci a on l'a dit commencé à exercer une influence sur le basque à partir du XVI^{ème} siècle, influence grandissante, qui a abouti une substitution quasi-complète dans la partie occidentale, la plus urbaine du territoire en France.

Des politiques linguistiques diversifiées

Toutefois, son statut de langue transfrontalière a fait que le mouvement de renaissance linguistique et culturelle à la disparition du franquisme, aidé par un pouvoir politique nationaliste basque mettant en œuvre une politique volontariste d'aménagement linguistique, a aussi eu une influence dans les provinces du Nord.

De son côté l'Académie de la langue basque, *Euskaltzaindia*, institution transfrontalière créée en 1919, a à partir des années soixante élaboré une forme standard de l'écrit, *euskara batua*, le basque unifié, qui s'est diffusée assez largement des deux côtés de la frontière dans l'enseignement, les grands médias et l'administration d'Euskadi, cohabitant de façon plus ou moins heureuse avec les parlers locaux là où ils n'ont pas disparu.

Cette double dynamique, au plan du corpus comme du statut de la langue, a eu une influence très positive sur le prestige de la langue auprès des locuteurs, mais aussi des pouvoirs publics français qui à leur tour, et pour la première fois, ont élaboré un projet de politique linguistique propre aux provinces du Nord, fin 2006, autour de l'Office public de la langue basque et cofinancé par le Gouvernement autonome basque (*Projet de politique linguistique...*, 2006).

Axée principalement sur l'enseignement bilingue immersif et à parité horaire, cette politique nouvelle entraîne un développement certain de celui-ci, plus de 30% des enfants du primaire sont scolarisés actuellement dans ces filières et presque 40% en maternelle. Mais elle reste par trop limitée à l'enseignement pour induire une véritable inversion de la substitution linguistique et pour l'heure, malgré le rajout de l'article 75-1 à la Constitution, la langue basque ne bénéficie pas en France de la même reconnaissance qu'en Espagne, ni d'une protection juridique équivalente.

BIBLIOGRAPHIE

Cavalli-Sforza, Luca, *Gènes, peuples et langues*, Travaux du Collège de France, Paris, Odile Jacob, 2001, 323 p.

- Coyos, Jean-Baptiste, L'apport lexical de l'occitan gascon béarnais au basque souletin : recherche des champs conceptuels, *Bulletin du Musée basque*, 2006, Hors-série, pp. 201-223.
- Etxepare, Bernard, *Linguae Vasconum Primitiae*, Edizio kritikoa Patxi Altunak paratua, Bilbao, Euskaltzaindia, 1987 (1545), 267 p.
- Eusko Jaurlaritz / Gobierno Vasco, *Ve enquête sociolinguistique 2011*, Vitoria-Gasteiz, 2012, www.languesregionales.org/Vo-Enquete-Sociolinguistique.
- Goyhenetche, Manex, *Histoire générale du Pays Basque*, Tome I, Donostia, Elkar, 2000, 492 p.
- Goyhenetche, Manex, *Histoire générale du Pays Basque*, Tome II, Donostia, Elkar, 1999, 357 p.
- Goyhenetche, Manex, *Histoire générale du Pays Basque*, Tome IV, Elkar, 2002, 432 p.
- Intxausti, Joseba, *Euskara, euskaldunon hizkuntza* [Le basque, la langue des Basques], Vitoria-Gasteiz, Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 1990, 211 p.
- Intxausti, Joseba, *Joanes Etxeberri egitasmoa (2007-2008) Euskararen Historia Sozialerako Proiektua*, *Euskera*, 2007, 1, pp. 239-267.
- Michelena, Luis, *Fonética Histórica Vasca*, San Sebastian, Publicaciones del Seminario Julio de Urquijo, 1985 (1961), 596 p.
- Office public de la langue basque, 2006, *Projet de politique linguistique « Un objectif central : des locuteurs complets Un cœur de cible : les jeunes générations »*, <http://www.mintzaira.fr/fr/politique-linguistique.html>
- Orpustan, Jean-Baptiste, *La langue basque au Moyen Âge*, Baigorri, Editions Izpegi, 1999, 357 p.
- Oyharçabal, Bernard, Les documents recueillis lors des enquêtes linguistiques en Pays Basque durant la période révolutionnaire et le Premier empire, *La Révolution française dans l'histoire et la littérature basques du XIXème siècle*, Jean-Baptiste Orpustan éd., Baigorri, Editions Izpegi, 1994, pp. 63-119.
- Oyharçabal, Bernard, Euskarazko irakaskintzaren historia: ororen eskolen ildotik, frantses iraultzaren garaiko eskola liburuxka bat [L'instruction en langue basque : un petit livre scolaire datant de la période révolutionnaire, dans le prolongement de l'enseignement des petites écoles], *Lapurdum*, 1999, IV, pp. 81-105.
- Oyharçabal, Bernard, Statut et évolution des lettres basques durant les XVIIème et XVIIIème siècles, *Lapurdum*, 2001, VI, pp. 219-287.
- Oyharçabal, Bernard, Au sujet de la langue basque et de ses apparentements, 2003, http://artxiker.ccsd.cnrs.fr/docs/00/42/42/08/PDF/langue_basque_apparentements.pdf
- Oyharçabal, Bernard, Etude des populations et singularité linguistique du Pays Basque, 2005, http://artxiker.ccsd.cnrs.fr/docs/00/03/63/86/PDF/conference_Etude_des_populations_et_singularite_du_Pays_basque.pdf.
- Ruhlen, Merritt, *L'origine des langues (The Origin of Language*, New York, John Wiley & Sons, 1994), Paris, Belin, 1997, 288 p.
- Torrealdai, Joan Mari, *El libro negro del euskera*, Donostia, Ttartalo, 1998, 222 p.
- Trask, Robert L., *The History of Basque*, London New York, Routledge, 1997, 458 p.
- Videgain, Charles, La langue basque ou euskara : incertitudes et faits avérés, 2003, http://www.clio.fr/bibliotheque/La_langue_basque_ou_euskara__incertitudes_et_faits_a_veres.asp.